

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ JEAN MONNET – SAINT-ÉTIENNE

LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence ;
Vu l'arrêté ministériel du 17 juin 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ JEAN MONNET – SAINT-ÉTIENNE à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. YOANN FILLOUX, né le 30 avril 1992 à FIRMINY (042), en vue de son inscription à la Licence professionnelle ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, SPÉCIALITÉ RÉSEAUX ET INSTRUMENTATION INTELLIGENTE POUR LES SYSTÈMES AUTOMATISÉS**, dans le domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ,

est délivré à **M. YOANN FILLOUX**

au titre de l'année universitaire 2012-2013
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

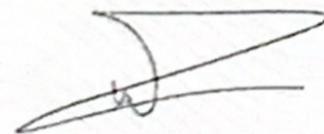
Fait à Lyon, le 4 octobre 2013

Le titulaire



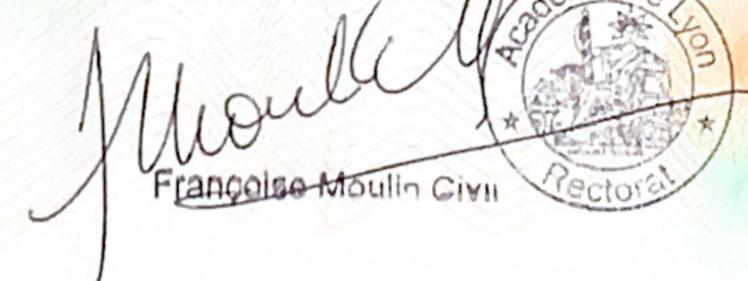
N° STETIEN 10004853
/2013201200808

Le Président



Khaled BOUABDALLAH

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Françoise Moulin Civit



ATTESTATION DE REUSSITE

Le Directeur de l' IUT de Saint-Etienne atteste que

Monsieur FILLOUX YOANN

né le 30 avril 1992 à FIRMINY (042)

a été déclaré admis au niveau

LICENCE PRO AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

au titre de l'année universitaire 2012/2013

et a acquis 60 crédits européens

Fait à Saint-Etienne, le 10 septembre 2013



Gilles BLACHERE

N° étudiant : 12006623



Licence Professionnelle
Réseau et Instrumentation Intelligente



Licence professionnelle
Automatique et informatique industrielle
Option :
Réseaux et Instrumentation Intelligente pour les systèmes de production automatisés

St Etienne, le 12 septembre 2013

Mademoiselle, Monsieur,

Le jury d'attribution a eu lieu le MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2013.

Vous trouverez ci-joint le bulletin de notes LR2i ainsi que l'attestation de réussite.

Vous recevrez prochainement une invitation pour la remise des diplômes qui aura lieu le Vendredi 29 novembre 2013.

Recevez, Mademoiselle, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Responsable Formation LR2i

Henri BERGER

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Année universitaire 2012/2013

Session unique

FILLOUX Yoann
7 CLOS DES APROTS
42240 ST MAURICE EN GOURGOIS

FILLOUX Yoann

N° Etudiant : 12006623

INE : 1003007917 X

Né le : 30 avril 1992

à : FIRMINY (042)

inscrit en **LICENCE PRO AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**

a obtenu les notes suivantes :

	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Crédits
Formation scientifique	13.408 /20			SU 2012/13	
Outils mathématiques	11.13 /20			SU 2012/13	
Langage et programmation structurée	11.5 /20			SU 2012/13	
Schéma	16 /20			SU 2012/13	
Vision industrielle	15 /20			SU 2012/13	
Physique et Traitement du signal	9.5 /20			SU 2012/13	
Management et communication	13.125 /20			SU 2012/13	
Langue étrangère	11.5 /20			SU 2012/13	
Communication d'entreprise	17 /20			SU 2012/13	
Démarche qualité	13 /20			SU 2012/13	
Gestion de projet	13.25 /20			SU 2012/13	
Ressources humaines	8 /20			SU 2012/13	
Formation professionnelle et scientifique	11.5 /20			SU 2012/13	
Automatique	10 /20			SU 2012/13	
Réseaux locaux industriels	14 /20			SU 2012/13	
Instrumentation intelligente	10 /20			SU 2012/13	
Automatisme industriel	17.25 /20			SU 2012/13	
Projets tuteurés	13.5 /20			SU 2012/13	
Travail en entreprise	15.75 /20			SU 2012/13	
LICENCE PRO AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	13.9 /20		Admis	SU 2012/13	60
Résultat d'admission Session unique	13.9 /20		Admis		60

Mention Assez Bien

Fait à Saint-Etienne, le 10 septembre 2013,
Le Président du jury



HENRI BERGER